



Certification de Qualification Professionnel (CQPI)

Peinture aéronautique et spatial (CQP 207)



MÉTIER

Le peintre aéronautique et spatial agit principalement dans un atelier, une cabine de peinture, certaines applications spatiales peuvent également être réalisées en « salle blanche » dite d'intégration satellite, il peut exercer son activité à l'extérieur dans le cadre d'intervention de maintenance ou après livraison de sous-ensembles de petites ou moyennes séries se trouvant à l'intérieur comme à l'extérieur de la structure (tôles planes, pièces à géométrie plus complexe, panneaux de revêtements) ou sur l'intégralité de la structure. Le peintre aéronautique et spatial est tenu de respecter les normes liées à son secteur d'activité, notamment les exigences de la part 21 ou 145 et également la réglementation REACH. Ce métier est soumis à des risques importants pour la santé et la sécurité, ce qui implique un respect strict des règles QHSE.

Le peintre aéronautique et spatial intervient sur des équipements de haute technologie conditionné à avec des impératifs réglementaires liés à la navigabilité des aéronefs et des engins spatiaux. Ce professionnel doit respecter les procédures garantissant la sécurité des vols et les exigences qualité de son domaine d'intervention. Il doit faire preuve d'une attitude responsable au regard des facteurs humains et maintenir ses conditions de travail afin de garantir l'intégrité des pièces ou ensembles peints. Il peut travailler en hauteur sur une plateforme ou nacelle ou table élévatrice pour accéder à toutes les parties de l'aéronef, le port du harnais est obligatoire ainsi que certaines habitations. Il est équipé d'EPI spécifiques en fonction des opérations à effectuer.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- > Identifier les éléments préparatoires nécessaires et organiser son activité
- > Préparer la surface à peindre
- > Préparer la peinture pour aéronef et engin spatial
- > Pulvériser la peinture



DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Ce CQPM n'est pas un diplôme permettant la poursuite d'études, il vise l'insertion professionnelle. Cette certification favorise une meilleure adaptation à l'emploi en ajoutant une spécialisation et une forte technicité.

Secteurs d'activités :

Le peintre aéronautique agit au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un responsable hiérarchique, dans le cadre de la réglementation et des normes relatives au secteur concerné, en respectant strictement les règles liées à l'hygiène, la santé la sécurité et l'environnement. Il peut être amené à travailler également en coactivité, au quotidien, il contribue aux démarches d'amélioration continue. A la précision des montages et des ajustements à réaliser (tolérance, jeu, état de surface...). Il travaille également en collaboration avec les fonctions supports, notamment le magasin, le bureau d'études, le service qualité, et doit signaler toute anomalie rencontrée au bon interlocuteur. Il utilise le système d'information de l'entreprise pour lire ou noter les différentes étapes de ses activités, et il peut y trouver tous les documents techniques nécessaires à son activité (fiches d'instruction, fiches techniques, vidéos...). Lors de la réception de l'aéronef/ ou engin spatial, il peut être amené à participer à la visite du client final.

Type d'emplois accessibles :

- > Peintre aéronautique de la fabrication
- > Peintre aéronautique de la maintenance

Taux d'insertion professionnelle :

- > Global à 6 mois : XX %
- > Métier à 6 mois : XX %
- > Métier à 2 ans : XX %



PROGRAMME

Le programme comprend notamment :

- > Accueil - points intermédiaires - bilan
- > Environnement aéronautique
- > Analyse fonctionnelle et structurelle
- > Documentation technique
- > Technologie de l'aéronef et de ses équipements
- > Technologie des matériaux et produits associés, corrosion
- > Pratiques d'atelier peinture
- > Qualité
- > Communication
- > Facteurs humains
- > Règlementation

Le programme peut être personnalisé en fonction des besoins spécifiques de l'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Evaluation en situation professionnelle réelle
- > Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel
- > Grilles d'évaluation (formateur référent)
- > Avis de l'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel, etc.) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

La certification professionnelle peut être obtenue par capitalisation des blocs de compétences.

Le candidat a la possibilité de se présenter à de nouvelles actions d'évaluation sur la conservation du bénéfice des compétences professionnelles acquises et validées, pendant un délai de 5 ans à compter de la date de la décision du jury paritaire de délibération ; La réinscription sera effectuée par l'intermédiaire d'une entreprise ou d'un organisme de formation habilité, ou directement par le candidat. Se référer au site de l'Observatoire de la Métallurgie.

Dernière mise à jour : Juin 2025

Certification RNCP : RNCP36979

Date d'enregistrement de la certification : 28/11/2024

Lieu de formation : Bonneuil-en-France ou Tousus-le-Noble

Certificateurs : Union industries métallurgiques minières - Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie



Modalités d'inscription : servicecommercial@afmae.fr ou adv@afmae.fr

— Certification de Qualification Professionnel (CQPI)

Peinture aéronautique et spatial (CQP 207)

DURÉE

- > 210 heures (30 jours)
- > Formation sur mesure en fonction des besoins des entreprises

PRÉREQUIS

- > Être âgé de 18 ans minimum
- > Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 idéalement issu d'une filière technique ou justifier d'une expérience industrielle

MODALITÉS

- > Formation en alternance (rythme défini avec l'entreprise)

TARIFS

- > Contacter : servicecommercial@afmae.fr

DÉLAIS D'ACCÈS

- > 3 à 12 mois selon les besoins des entreprises

ACCESSIBILITÉ

- > Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap
- > Pour toutes demandes de compensation pour des apprenants en situation de handicap, veuillez contacter notre référent handicap : referent.handicap@afmae.fr

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Formation en présentiel, alternant apports théoriques et mises en situation concrètes, pour favoriser la maîtrise des compétences.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Les différents espaces d'enseignements sont composés d'un plateau technique, contenant des sous-ensembles d'aéronefs sur lesquels des activités pédagogiques se dérouleront, des ateliers spécialisés, des laboratoires, des salles banalisées et autres espaces dédiés (stockage des matériaux et consommables, salle de documentation informatique...). Une partie de ces espaces reproduit les installations industrielles réelles, les zones doivent notamment respecter la démarche ANTI-FOD (Foreign Object Debris-Damage) et 5S.

EQUIPES PÉDAGOGIQUES

- > Nos formateurs sont des experts du secteur aéronautique et spatial, en activité ou issus du métier, accompagnés d'un responsable pédagogique, de la direction des formations, d'un référent handicap et d'une équipe administrative. Un collectif engagé au service de la qualité des parcours et de la réussite des apprenants.

